



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale
aux Droits des Femmes
et à l'Égalité (DRDFE)



VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES ?

LE

PACK

NOUVEAU DÉPART

VOUS AIDE À VOUS SÉPARER DE VOTRE PARTENAIRE

Le Pack Nouveau Départ simplifie vos démarches pour vous permettre de vous séparer rapidement de votre partenaire violent, que vous ayez ou non des enfants à charge et même si vous n'avez pas déposé plainte. Il vous donne accès à :

- Une prise en charge rapide
- Un accompagnement personnalisé (ouverture accélérée de vos droits sociaux, logement, soutien psychologique, réinsertion sociale et professionnelle, etc.)



**Les professionnels de tous les secteurs publics
et des associations vous accompagnent
pour vous aider à vous libérer d'une situation de violences conjugales.**

Plus d'informations sur : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale
aux Droits des Femmes
et à l'Égalité (DRDFE)



ÉTAPE 1 :**ON VOUS PROPOSE DE BÉNÉFICIER DU PACK NOUVEAU DÉPART****ÉTAPE 2 :****ON ORGANISE VOTRE PRISE EN CHARGE****ÉTAPE 3 :****ON VOUS ACCOMPAGNE SUR LA DURÉE**

Le Pack Nouveau Départ (PND) est un outil de coordination pour aider à vous séparer rapidement et en toute sécurité de votre conjoint(e) violent(e). L'entrée dans le dispositif n'est pas conditionnée à un dépôt de plainte.

1 J'exprime une violence conjugale et mon souhait de quitter mon/ma conjoint(e) violent(e) à un détecteur (association, médecin, gendarme,...). Une démarche judiciaire et notamment un dépôt de plainte n'est pas obligatoire pour entrer dans le parcours.

2 Mon interlocuteur me propose d'entrer dans le parcours PND. Si je suis d'accord, ce professionnel transmet mes coordonnées et ma demande à la CAF.

3 Je suis contacté(e) par la CAF qui vérifie que je peux bénéficier du parcours PND.

4 Si je suis éligible, je rencontre le travailleur social qui évalue ma situation et mes besoins (logement, santé, garde d'enfants, insertion sociale et professionnelle, soutien psychologique, etc.).

5 Je bénéficie de l'activation d'un accompagnement social adapté à mes besoins, mobilisant un réseau de référents.

6 La majorité de mes besoins évalués ont été satisfaits. Je peux continuer à bénéficier d'un accompagnement classique. Important : À tout moment, je peux demander à sortir du parcours PND

**Des professionnels à votre écoute
VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)**



3919

Violences Femmes Infos
Appel anonyme et gratuit

EN CAS D'URGENCE
15 18 17 114
SAMU Pompiers Police Secours ou SMS au 114